

LES NOUVELLES d'AUBER

**LÀ OÙ
ÇA BOUGE**
AUBERVILLIERS
MISE
SUR L'ÉCOLE

P. 6

**FEMMES
D'AUBER**
LES ATSEM,
CES FEMMES
DE L'OMBRE

P. 10



LES GENS D'ICI

Stéphane
Legoux

P. 4

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS – N°14 – DU 16 AU 29 AVRIL 2019

L'école : un enjeu pour l'égalité



Cour de
récréation
de l'école
élémentaire
Frida-Kahlo.

ENTRE NOUS

Aubervilliers est une ville jeune qui compte de nombreux enfants. La Municipalité veille à ce que leur évolution se déroule dans les meilleures conditions.

Dès lors, nous ne nous contentons pas seulement d'entretenir les écoles, nous faisons le choix d'accompagner ces enfants dès le plus jeune âge, afin de les aider à se construire et à s'épanouir.

Pour y parvenir, nous pouvons compter sur l'implication des services municipaux qui travaillent en constante collaboration

avec la communauté éducative, l'Éducation nationale, les partenaires et associations.

Notre engagement est partout. Dans les structures petite enfance, à l'école via des activités ludiques et des sorties scolaires, dans les structures associatives, culturelles et sportives que nous mettons à la disposition des élèves.

Derrière chaque activité, chaque action, chaque projet se trouvent des femmes et des hommes qui mettent leur professionnalisme, leur expérience, leur connaissance au service de tou·te·s les élèves.

Cette belle synergie des forces est à découvrir dans ce nouveau numéro des *Nouvelles d'Auber*. L'occasion également pour moi d'adresser mes plus sincères remerciements à toutes celles et tous ceux qui s'investissent au quotidien pour que chaque enfant d'Aubervilliers puisse avoir les mêmes droits de réussite. ●

MÉRIEM DERKAOUI
MAIRE D'AUBERVILLIERS,
VICE-PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA SEINE-SAINT-DENIS



**NOS CHANTIERS P. 8 MA MAIRIE, À QUOI ÇA SERT ? P. 11 AUBER CULTURE P. 12
LE BIEN-VIVRE P. 13 AINSI VA LA VIE P. 14 LES TRIBUNES P. 15 AUBERVILLIERS D'ANTAN P. 16**

RETROUVEZ-NOUS
WWW.AUBERVILLIERS.FR
ET SUR   

Se mettre en condition d'accueillir les enfants dans les années à venir, tel est le but de la prospective scolaire. Derrière celle-ci se cachent des enjeux d'égalité territoriale.

Anticiper les besoins scolaires

AVENIR Qui dit ville jeune et dynamique, dit enfants. Pour offrir à ceux-ci une école égalitaire, la Ville appuie sa réflexion sur des outils d'analyse qui tentent d'être ancrés au plus près des réalités.

L'évolution démographique des villes est si rapide que les collectivités doivent plus que jamais mettre en place des outils pour les aider à réfléchir à la géographie et à l'organisation de leurs services publics, parmi lesquels, au premier plan, les écoles. Pour répondre au mieux aux exigences de cette compétence obligatoire, il y a la prospective scolaire. « La prospective scolaire, c'est savoir combien d'écoles la ville aura besoin d'ici cinq ans », explique Elsa Vanden Bossche, responsable du service Enseignement à la direction de l'Éducation et de l'Enfance de la Ville. Pas si évident lorsque l'on prend en compte la particularité d'Aubervilliers. « C'est une ville qui bouge beaucoup, qui est très dynamique », précise Elsa Vanden Bossche. « Nous cumulons un certain nombre de facteurs qui font que notre prospective scolaire est complexe à mettre en œuvre, mais toutes les villes ont pu connaître cela à un moment ou à un autre », ajoute Marc Assalit, directeur du service Enseignement. Il ne peut donc pas s'agir,

QU'EST-CE QUE LA SECTORISATION SCOLAIRE ?

SOUPLE » La sectorisation scolaire, c'est l'affectation d'un enfant dans une école en fonction de son lieu de résidence. C'est ce qu'on appelle, plus communément, la carte scolaire. La Ville définit les périmètres scolaires et l'affectation des élèves en fonction de cette sectorisation des écoles. Parfois, lorsque les effectifs ne permettent plus l'accueil de nouveaux enfants dans une école, ceux-ci sont orientés vers celle qui se trouve la plus proche. Il y a deux ans, une carte scolaire a été définitivement fixée à Aubervilliers. ●

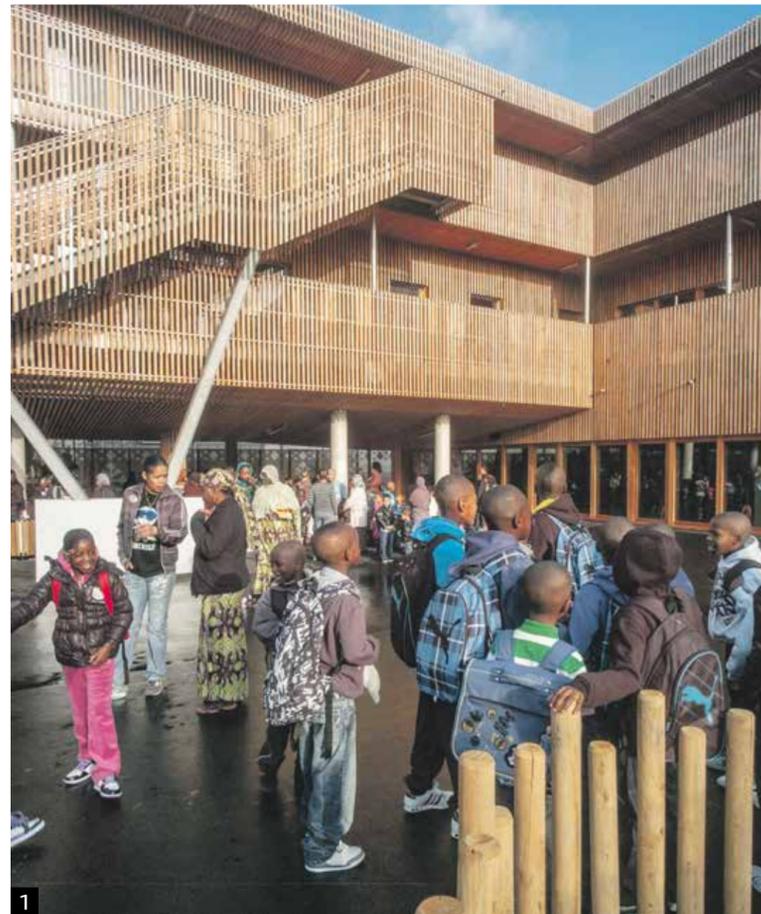
dans ce travail de prospective, de décrire ou de prévoir l'avenir, mais de se donner les moyens de s'y préparer, surtout quand on sait que la construction d'une école peut coûter jusqu'à 18 millions d'euros et durer quatre ans une fois le terrain acquis.

UN TRAVAIL D'ORFÈVRE

Pour anticiper la population scolaire dans les prochaines années, le service Enseignement prend en compte quatre éléments : le nombre de naissances des dernières années ; la population scolaire des dix dernières années et le nombre d'enfants scolarisés arrivés dans un nouveau logement ces quatre dernières années ; le nombre de nouveaux logements et les livraisons prévues dans les cinq prochaines années ; enfin, l'analyse du nombre d'enfants scolarisés par nouveau logement sur les livraisons des quatre dernières années. Un travail extrêmement complexe qui s'appuie sur des hypothèses statistiques, donc des tendances et des imprévus, notamment en ce qui concerne la question des naissances et le nombre d'enfants dans les nouveaux logements. Ce travail se fait en étroite collaboration avec le service Urbanisme et l'Observatoire de la vie locale. « Nous sommes associés à toute la réflexion sur l'aménagement de la ville et nous pouvons aussi avoir une fonction d'alerte par rapport à ce qui est prévu dans le bâti », explique Marc Assalit.

LE GRAIN DE SABLE

Les enjeux d'une prospective scolaire sont très importants en termes économique et d'aménagement du territoire. En plus des écoles, elle doit déterminer le besoin en équipements publics pour tous les élèves à l'instar des gymnases. « Les mesures gouvernementales imposées ces dernières années n'ont eu de cesse de chambouler cet important travail d'analyse. aujourd'hui, la réforme Blanquer et les dédoublements de classes CP et CE1 ont un impact énorme sur



notre prospective scolaire », explique la Municipalité. En effet, toutes les écoles albertvillariennes sont concernées par cette réforme, puisqu'elles se situent en REP (Réseaux d'éducation prioritaire) ou REP+. Est-ce qu'il faut maintenant prévoir des écoles plus grandes pour ces dédoublements ? Est-ce qu'il faut, quand cela est possible, garder la classe initiale et la diviser en deux ? Faut-il construire des extensions ? Autant de questions qui ont pour toile de fond des enjeux d'égalité territoriale très forts. Il ne peut y avoir deux écoles publiques, l'une où des enfants de CP sont 14 par classe, et l'autre où ils sont 24 avec deux enseignants. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

1, 2 » OUVERTURE

Les écoles Casarès-Doisneau et Malala Yousafzai ont été inaugurées en janvier 2016.

3 » DÉDOUBLEMENT

De nombreux aménagements sont à repenser suite à la réforme des CP et CE1 qui concerne toutes les écoles de la ville.

4 » RÉUNION

Débat public sur l'école et la réforme Blanquer. le 9 avril 2019 à l'Hôtel de ville en présence de Madame la Maire Mériem Derkaoui.



37

C'est le nombre d'écoles (maternelles et élémentaires) à Aubervilliers, parmi lesquelles 2 écoles intercommunales avec Saint-Denis.



9 200

C'est le nombre d'élèves comptabilisé-e-s à la rentrée 2018-2019. Un chiffre en légère baisse par rapport à la rentrée 2017.



DES MOYENS DANS LES ÉCOLES D'AUBERVILLIERS !

Depuis plusieurs semaines, partout en France, des manifestations ont lieu contre le projet de loi Blanquer dit « école de la confiance ». À Aubervilliers, la Municipalité a apporté son soutien aux associations de parents d'élèves, notamment la FCE, aux syndicats enseignant-e-s et le collectif AuberEnColère qui se mobilisent pour garantir l'égalité devant l'école et obtenir de l'Éducation nationale le classement de toutes les écoles d'Aubervilliers en REP+.

3 QUESTIONS À...



Mériem Derkaoui
MAIRE D'AUBERVILLIERS

« Depuis une dizaine d'années, nous œuvrons à créer des groupes scolaires »

Pourquoi la prospective scolaire est-elle importante à Aubervilliers ?

Elle est indispensable pour nous permettre de construire des écoles et des salles de classe supplémentaires. Avec l'évolution démographique d'Aubervilliers, nous devons porter une attention particulière sur l'augmentation du nombre d'enfants et mesurer notre capacité d'accueil dans les écoles de la ville mais aussi dans les crèches. Si, pour les rentrées scolaires 2018-2019 et 2019-2020, nous constatons une stabilité, voire une baisse de leur nombre, nous devons néanmoins nous préparer à une croissance dans les années suivantes.

Nous constatons que des écoles se trouvent à quelque centaine de mètres l'une des autres...

Si nous avions fait de la prospective scolaire il y a trente ans, nous aurions pu constater qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plusieurs écoles dans le même secteur. Cela a notamment des conséquences sur le nombre de

classes. Par exemple, cette situation amène l'Éducation nationale à fermer des classes dans les écoles Hugo/Balzac car l'école Frida-Kahlo, située juste à côté, peut encore accueillir. Face à cela, nous devons nous adapter en mettant en place une sectorisation un peu plus souple. C'est un vrai sujet qu'on aborde, notamment avec le personnel enseignant et les parents d'élèves qui ont parfois du mal à accepter et à comprendre pourquoi leur enfant n'est pas dans l'école la plus proche de leur domicile.

La prospective scolaire est un enjeu pour l'avenir ?

Absolument. En tant que Maire, ma responsabilité est de veiller à ce que les conditions d'enseignement pour les enfants d'Aubervilliers restent optimales pour les prochaines décennies. Grâce à la prospective scolaire et notre projet politique, nous pouvons anticiper sur l'aménagement de notre territoire pour permettre dans 10, 20, 30 ans la construction de crèches, d'écoles maternelles, élémentaires, collèges et lycées. ● PROPOS RECUEILLIS PAR CÉLINE RAUX-SAMAAN ET PIERRE SIMON



Inauguration du parvis de l'école Casarès-Doisneau, le 9 janvier 2016.

KATIA IBROUCHENE, L'ACCOMPAGNEMENT À PLEIN TEMPS « Il faut être solidaire quand on a eu la chance d'être aidé »

AIDER On arrive parfois dans une ville « par hasard » et, sans s'en rendre compte, on parle de celle-ci comme si on y était né-e. Parfois avec dureté. C'est le signe d'un attachement viscéral, surtout quand cela concerne les enfants.

« Jamais je n'aurais imaginé vivre à Aubervilliers. Pour moi, la banlieue, c'était super loin ! » Katia Ibrouchene, une femme menue à la cinquantaine plus que discrète, vous embarque d'emblée dans un agréable flot de paroles. Elle est intarissable sur son travail, mais sa voix devient plus basse, ses phrases plus lentes, quand elle retrace le chemin qui l'a menée jusqu'ici. Pas facile de « se raconter » à un-e inconnu-e. Il est question de confiance, d'être sûr-e que sa parole ne soit pas déformée, puis de liberté. Après tout, on raconte ce que l'on veut ! Née à Paris et issue d'une famille de commerçants, « la vie était belle », nous confie-t-elle. Elle quitte le cocon familial « par fierté », sans un sou en poche et en ne passant pas son bac. Un remords qui reviendra plusieurs fois lors de notre échange. « J'ai peut-être des regrets, mais je n'ai pas fait n'importe quoi », se justifie-t-elle. Et c'est indéniable que Katia Ibrouchene est loin d'avoir fait « n'importe quoi ». Affranchie des contraintes familiales, elle décroche un travail de caissière dans une enseigne de grande distribution. Elle s'accorde ensuite « une année sabbatique » à l'étranger. À son retour, elle s'installe à Aubervilliers. « Il y a parfois de belles rencontres dans la vie », nous dit-elle. Et c'est grâce à cette « belle rencontre » qu'elle trouve à se loger dans la ville, alors qu'elle n'a ni feuilles de salaire, ni caution, ni garant. À peine le pied posé ici, elle travaille en tant qu'assistante maternelle à domicile, suit de nombreuses formations et a même le temps de donner naissance à deux enfants. Là voilà ensuite AVS/CUI (auxiliaire de vie scolaire en contrat aidé) en primaire à Stendhal/Balzac, puis AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap) au collège Gabriel-Péri.

S'INVESTIR POUR L'ÉDUCATION

Dès la scolarisation de ses enfants, Katia Ibrouchene s'investit au sein de l'école en tant que déléguée des parents d'élèves en suivant leur parcours : Francine-Fromond, Edgard-Quinet, Marc-Bloch, Frida-Kahlo, Rosa-Luxembourg... « Je suis pour l'éducation publique et laïque », nous explique-t-elle. « Si demain les lycées sont en grève c'est à cause de l'Etat, car l'inégalité au niveau de l'éducation existe, elle est bien réelle », ajoute-t-elle. Se soucier de l'école au quotidien, être en lien avec les chefs de s'établissement et la Mairie, participer aux conseils des écoles ou aux conseils d'administration, appartenir à la commission de la restauration scolaire... Être déléguée des parents d'élèves est un job à plein temps. « Je ne m'investis pas uniquement pour mes enfants

« Je ne m'investis pas uniquement pour mes enfants mais pour tous les enfants »

PROFIL

1967
Naissance à Paris

1990
Arrivée à Aubervilliers

2005
Naissance de sa fille Inès

2010
Naissance de son fils Aylan

2016
AVS/CUI à Stendhal/Balzac

2018
AESH au collège Gabriel-Péri

mais pour tous les enfants », tient-elle à nous préciser. On n'en doutait pas vraiment, tant on sent sa passion. Une passion intimement liée, quoi qu'elle en dise, à Aubervilliers. Quant à son travail « officiel » en tant qu'AESH, elle n'a qu'un seul mot d'ordre : « Les élèves, en situation de handicap ou non, quand on les aide, on peut les emmener loin ! » Et aider, c'est aussi former les enseignant-e-s aux

différentes formes de handicaps, soutenir les familles qui sont souvent démunies... « Je ne fais pas le travail des enfants que l'on me confie, je les accompagne, ce qui est différent. » Katia Ibrouchene est également bénévole au CMA gymnastique d'Aubervilliers... « On dit toujours qu'à Auber les mamans ne font rien ! », nous lance-t-elle en conclusion. Là, on a vraiment du mal à y croire. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN



PROFIL

1970
Naissance à Rennes

2008
Installation à Aubervilliers

2009
Il devient parent d'élève



STÉPHANE LEGOUX ALBERTIVILLARIEN DEPUIS 10 ANS ET PARENT D'ÉLÈVE ENGAGÉ « Il y a un potentiel énorme dans cette ville »

CITOYEN Convaincu par sa ville d'adoption, ce père de famille est engagé comme représentant de parents d'élèves depuis 10 ans. Son souhait : travailler avec les enseignant-e-s à un climat scolaire toujours plus positif.

Natif de la Bretagne, Stéphane arrive à Paris après ses études, en 1995. Il y rencontre une Parisienne et se marie. Après quelques années passées dans le 18^e arrondissement, quartier Max-Dormoy, ils décident de passer les quelques stations de métro qui séparent les deux villes et s'installent à Aubervilliers. « Nous sommes venus ici il y a dix ans et nous ne regrettons pas. Nous nous sentons bien dans notre ville, nous sommes à l'aise. J'habite dans le centre, tout près des écoles, des commerces. C'est un petit village dans une grande ville ! Bien qu'elle soit en travaux depuis longtemps, il y a un potentiel énorme dans cette ville. Depuis 10 ans, les

quartiers, les rues changent. J'aime beaucoup Aubervilliers, c'est une ville populaire qui me convient très bien. » Diplômé en sciences et techniques de la communication, Stéphane est technicien dans l'audiovisuel, à Canal Plus.

UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE PARENTS ET ENSEIGNANT-E-S

Très tôt, alors que ses enfants sont scolarisés en primaire, il s'engage pour représenter les parents d'élèves : « Je me suis présenté dès le départ, quand mes enfants ont commencé à aller à l'école. À ce moment-là, j'ai été sollicité par la directrice qui avait besoin d'un noyau de parents autour de l'équipe d'enseignant-e-s. Pour être plus précis, il y a des élections à chaque rentrée, les parents sont appelé-e-s à voter pour une liste, qui, dans l'établissement où je suis représentant, l'école élémentaire Louise-Michel/Vallès/Varlin, est constituée par la FCPE. Nous sommes environ 300 parents dans l'école, mais il y en a rarement plus d'une dizaine qui s'impliquent. Pourtant c'est important qu'il y ait une relation de confiance parents-enseignant-e-s, que l'on puisse discuter ».

En qualité de président du conseil local FCPE, Stéphane Legoux entend tenir ses engagements. « Les problèmes de remplacements des instituteur-riche-s sont récurrents dans certaines classes », nous confie-t-il. La suppression du mercredi, comprenez le passage à la semaine de quatre jours, imposé par les nouvelles réformes du ministère de l'Enseignement n'arrange rien selon lui : « Depuis 10 ans, il y a eu beaucoup de réformes sur le temps scolaire et cela n'a pas été mieux pour les enfants. Ils devaient être mieux reposés en ne travaillant pas le mercredi mais ils ne sont toujours pas habitués à ce changement de rythme. D'ailleurs, nous n'avons pas eu de bilan à propos de cette réforme. Tout cela est très dommage pour le bien-être des gamins. » Stéphane voudrait bien changer les choses, les faire évoluer et il n'a pas la langue dans sa poche. Il s'implique entièrement, il lui tient à cœur de travailler avec les enseignant-e-s pour un climat scolaire toujours plus positif. Voilà bien un engagement citoyen : « Nous sommes là pour créer du lien, c'est essentiel pour les enfants et nous en avons tou-te-s besoin. Je suis complètement dans un engagement citoyen pour le dire plus largement. D'ailleurs, je suis aussi délégué syndical et représentant du personnel au sein du groupe Canal Plus. J'ai des idées sur le fonctionnement d'une société, je m'interroge et, à mon niveau, j'essaie de faire bouger les lignes ». ● MAYA KACI

« À mon niveau, j'essaie de faire bouger les lignes »

Favoriser l'épanouissement des élèves des écoles : telle est la volonté politique de la Municipalité qui propose un guide des actions éducatives riche.

Aubervilliers mise sur l'école

DYNAMIQUE La Ville se mobilise pour l'école de façon dynamique. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des activités éducatives, pluridisciplinaires, qui sont proposées aux enseignant-e-s.

Les ressources éducatives du territoire d'Aubervilliers sont légion. Elles enrichissent le travail des enseignant-e-s, du niveau maternel jusqu'au secondaire. Associations et structures culturelles, services municipaux et intercommunaux sont autant de porteurs de projets, soucieux de transmettre leur savoir-faire auprès du public scolaire. « Il faut savoir que l'Éducation nationale n'a pas de budget pour financer des projets qui se passent en dehors du temps de classe. Bien entendu, selon les écoles, les enseignant-e-s et les directions d'écoles mènent des projets avec ce que l'on appelle "la coopérative" (une structure associative qui permet de mener des activités en lien avec les parents pour récolter des fonds). Mais surtout, ils peuvent faire appel à la Ville, via une enveloppe du service enseignement, pour essayer de faire financer des projets plus coûteux », nous explique d'emblée Marc Assalit, directeur du service de l'Éducation et de l'Enfance à la Mairie d'Aubervilliers.

PROJETS D'OUVERTURE

De quoi s'agit-il, par exemple ? De faire intervenir un artiste en classe ou un spécialiste de l'apprentissage de la relation aux animaux, de faire découvrir la création circassienne contemporaine *in situ*, de sensibiliser aux dangers d'Internet, etc. Le programme est vaste et pluridisciplinaire.

Aubervilliers, et ceci lui est spécifique, met à disposition des écoles des éducateur-riche-s sportif-ve-s qui font un travail d'accompagnement dans les écoles primaires en lien avec les professeur-e-s d'EPS. Ajoutons que toutes les villes ne subventionnent pas dix classes de neige, six classes vertes... À Auber, c'est indéniable, on mise sur l'école ! « Ici, nous avons aussi une dotation par élève. En effet, nous



1»CHŒUR
Les élèves de CM1-CM2 de Charlotte-Delbo pendant l'atelier chant.

2»INITIATION
Durant « l'atelier des marmots », les CE1 de Wangari-Maatai ont reçu la visite du guitariste Fernando del Papa.

donnons à chaque directeur-riche d'école une dotation par an et par élève (qui par ailleurs a augmenté sur le budget 2019) : ce sera 22,20 euros pour un-e enfant de maternelle et 30,90 euros pour un-e enfant de classe élémentaire. Il s'agit là de budgets, en direction des directeur-riche-s, pour faire ce qu'ils et elles veulent », relève Elsa Vanden Bossche, responsable du service Enseignement. La Ville intervient, en complémentarité de l'école, de façon très importante. Elle publie, d'ailleurs, un guide des actions éducatives. Au-delà de ses propositions propres, la Mairie s'adjoint encore les services de partenaires qui viennent proposer des actions : « Par exemple, si un-e enseignant-e veut proposer une action éducative sur le patrimoine industriel, il ou

elle peut chercher dans notre guide et rencontrer la proposition de l'un de nos partenaires dans la Ville », précise Marc Assalit. Tous les services municipaux sont mobilisés. En premier chef, la direction des affaires culturelles mais encore toutes les directions qui peuvent imaginer des actions en direction des écoles. « Non seulement nous avons capitalisé un peu tout ce que nous pouvions proposer à l'école, à l'interne, et nous nous sommes mis en quête de partenaires qui souhaitaient travailler avec l'école », relève Marc Assalit. On l'aura compris : la ville vient en appui des enseignant-e-s pour des projets qui leur permettent de sortir de leur salle de classe. Pour le plus grand plaisir des élèves. ● **MAYA KACI**



École Delbo : un projet éducatif original et responsabilisant

SOCIAL Apprendre à vivre ensemble et à se responsabiliser sont des apprentissages dont cette école a fait une priorité, qu'elle traite de manière innovante.

À l'école élémentaire Charlotte-Delbo, on est pour le moins original. En effet, les élèves portent des « ceintures d'autonomie » : chaque élève démarre avec une ceinture blanche, comme au judo, et va pouvoir progresser jusqu'à la ceinture noire. Pour pouvoir monter chaque palier, il faut « remplir des devoirs » qui, une fois remplis, ouvrent des droits. Exemple ? Remonter en classe seul-e après la récréation (dans le cadre de l'obtention de la ceinture orange). C'est chaque vendredi que se réunit un conseil d'élèves. C'est ce dernier qui décide ou non, et à l'unanimité, de l'octroi des fameuses ceintures. Le but ? Que chacun soit « responsabilisé et apprenne le vivre-en-

semble », comme le souligne la directrice de l'établissement, Madame Bobkiewicz. Et de poursuivre : « Il faut apprendre à tolérer les erreurs des autres, tolérer que d'autrui-e-s sont irréprochables, que l'on est tou-te-s différent-e-s. » Elle a également mis en place une méthode de règlement des conflits. Sa solution ? « Les messages clairs. Lorsqu'un-e enfant a un conflit avec un-e camarade, sa première réaction ne doit pas consister à venir nous voir. Il ou elle doit gérer son problème seul-e, donc aller rencontrer son interlocuteur-riche et lui envoyer un message clair : "Je ne suis pas content-e pour telle ou telle raison." Soit les élèves parviennent à discuter et se font des excuses soit le problème ne peut pas se résoudre et ils vont mettre un mot dans la boîte à critiques et le problème sera réglé le vendredi matin. » Le but du jeu étant d'essayer d'enrayer la violence qui parfois sévit dans les cours de récréation. Et ça marche. En communiquant ! ● **M. K.**



BONNES NOTES ET HARMONIE EN SALLE DE CLASSE

MUSIQUE » À l'école primaire Wangari-Maatai, le dynamisme éducatif est aussi de mise. Le sport est à l'honneur. L'idée motrice est de « faire de son mieux en restant bon-ne perdant-e, l'essentiel étant de participer », comme nous le précise la directrice Madame Joco. C'est la quatrième année que l'école participe aux Olympiades (journée consacrée à l'athlétisme), avec le soutien de la Municipalité car c'est elle qui a mis la main à la poche pour acheter du matériel afin de s'entraîner. Un projet danse fut aussi mis en place. C'est la deuxième année que l'école travaille avec le festival Villes et musiques du monde et depuis septembre avec la compagnie Difekako. Les élèves de CM2 y ont participé. Résultat ? « Le climat de classe a changé et il y a désormais "un ciment" entre les enfants », nous confie encore la directrice. Enfin, une maîtresse de CM1, ex-chef de chœur, propose à ses élèves de monter une comédie musicale. Un projet ambitieux qui passionne les élèves. ● **M. K.**



EN CHIFFRES
EN 2020,
Aubervilliers, ce sera

12 CLASSES
DE NEIGE

ET AUSSI
6 CLASSES
VERTES



DOTATION
DE LA MUNICIPALITÉ
PAR AN ET PAR ÉLÈVE
22,20 euros (maternelle)
30,90 euros (élémentaire)

Le nombre croissant d'élèves invite Aubervilliers à se doter de nouveaux établissements.

Deux nouveaux collèges à Aubervilliers

ÉTAT DES LIEUX Aubervilliers se prépare à accueillir deux établissements pensés selon des concepts dynamiques.

Le 6^e collège appelé Gisèle Halimi, situé rue Sadi Carnot, a vu son ouverture repoussée en raison du retard technique pris par les entreprises qui œuvrent sur le chantier : une situation regrettable tant pour la Municipalité, la communauté éducative et les parents d'élèves. Le chantier se poursuit donc afin d'accueillir 700 élèves. Il s'inscrit dans le cadre du plan Ambition collège 2015-2020 de la Seine-Saint-Denis, qui investit 640 millions d'euros pour construire, rénover ou moderniser des établissements, tant l'éducation est une priorité pour le département, avec des orientations fortes : ouverture sur la ville, cadre éducatif serein, accès aux nouvelles technologies, centre de culture et de connaissances au cœur du collège, respect de l'environnement. Le côté « usine » du bâtiment, avec sa toiture en shed (dents de scie) est le témoignage du passé industriel d'Aubervilliers tout comme la richesse des matériaux utilisés – terre cuite, métal, verre, brique et bois – est le miroir d'une ville riche de sa population aux origines multiples. Il s'agit ici d'une usine à savoirs où deux entités seront reliées : le bâtiment scolaire, un gymnase semi-enterré avec des logements de fonction.

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Particularité de l'établissement : une vingtaine d'ateliers pluridisciplinaires seront proposés, tels que la lecture, la chorale, le journal du collège, les cours de salsa et de couture, ou encore l'initiation à la médiation. Une nouvelle approche pédagogique permettant aux élèves d'ex-

plorer les connaissances intellectuelles et manuelles grâce à la répartition des cours, soit 12 heures de cours traditionnels et 12 heures d'ateliers en commun, à raison d'1 h 30 par cours au lieu des 50 minutes conventionnelles.

LE SPORT AU CENTRE DU PROJET

Situés du 4 bis au 14 rue du Pilier, les locaux du 7^e collège prendront place à proximité du Campus Condorcet dans un quartier en constante évolution. Un projet lancé en intercommunalité avec la ville de Saint-Denis qui y inscrira 350 autres élèves pour un total de 700. À la base du projet, ce sont les équipes de Plaine Commune Développement qui sont intervenues auprès de la ville, dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avec pour objet exclusif le bouclage des négociations liées au foncier. Plaine Com-

Des pistes d'athlétisme seront réalisées sur la terrasse du 7^e collège.

mune Développement interviendra également en bout de chaîne, puisqu'elle s'est vue confier un mandat de réalisation des travaux de voirie entre le collège et la place du Front Populaire par Plaine Commune. Les travaux concerneront principalement le trottoir de la rue du Pilier ainsi que le renouvellement des voies alentour.

Ce nouveau collège, d'une surface totale de 7 549 m², sera bien entendu équipé des habituelles salles de classe, d'un réfectoire capable d'assurer 400 repas par jour, d'une salle d'échange et de discussion pour les parents et d'une cour d'élèves de 1 750 m², mais possèdera surtout quelques particularités. En effet, la Municipalité a décidé de mettre l'accent sur la pratique sportive. Ainsi, l'établissement accueillera une salle d'armes au rez-de-chaussée contenant au moins dix

pistes, qui serviront de base d'entraînement pour les Jeux olympiques. Au-dessus, un gymnase sera aménagé et, grande première à Aubervilliers, des pistes d'athlétisme seront réalisées sur la terrasse du collège, c'est-à-dire sur le toit. Un nouvel implant donc, qui vient s'ajouter au futur Campus Condorcet et donner davantage de visibilité au sud d'Aubervilliers et au quartier du Landy qui ne possédait pas encore de tels équipements : « Le collège fait partie de la transformation urbaine. Il s'aligne avec la future voie qui sera ouverte ultérieurement. C'est une institution qui articule la transformation du quartier », soulignait Platane Bérès, architecte en charge du projet. « C'est un quartier où l'on a encore du mal à se projeter car il y a peu d'habitations autour. Mais c'est un quartier en plein devenir et il symbolise bien ce que sont la Plaine Saint-Denis et la porte d'Aubervilliers. Il représente bien la mutation urbaine et il y aura de plus en plus d'habitants » précisait quant à elle la Maire. ● **THÉO GOBBI**



7549 m²
SURFACE TOTALE

1750 m²
SURFACE DE LA COUR



700

ÉLÈVES reparti-e-s équitablement entre Aubervilliers et Saint-Denis

1 >> 7^e COLLÈGE
Le futur collège tourné vers le sport accueillera une salle d'escrime, un gymnase et des pistes d'athlétisme ouverts à tous les habitants.

2 >> 6^e COLLÈGE
Si l'établissement à la pédagogie innovante, Gisèle Halimi, se fait encore désirer, il devrait accueillir 700 élèves.





Les ATSEM de l'école maternelle Pierre-Brossolette ne ménagent pas leur plaisir d'avoir choisi cette voie professionnelle.

Chaque enseignant-e de maternelle est accompagné-e d'une ATSEM. Un métier beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît...

Ces femmes de l'ombre

AUXILIAIRES C'est un métier qui relève de l'éducation et du soin, mais aussi de l'entretien. C'est dire s'il est polyvalent et impliquant, car on ne peut pas travailler avec des enfants sans s'investir un minimum émotionnellement.

Les ATSEM... Derrière cet acronyme un peu barbare se cachent essentiellement des visages de femmes. Celles-ci représentent, en effet, 99,6 % des effectifs de la profession. Pas forcément étonnant quand on sait que 70 % des enseignant-e-s du premier degré sont des femmes. À Aubervilliers, elles sont 140 ; 1 par classe de petites sections et 1 qui se partage entre les moyennes et grandes sections.

Tous les parents les connaissent, elles accueillent les enfants, les accompagnent aux toilettes, les aident à manger à la cantine ou encore à s'endormir à l'heure de la sieste. Elles assistent également l'enseignant-e, participent à la communauté éducative et s'occupent du nettoyage des salles de classe. Rien que ça... Ce sont les Agent-e-s territorial-e-s spécialisé-e-s

dans les écoles maternelles (ATSEM). Et à Aubervilliers, on a à cœur de prendre soin d'elles, car on sait qu'elles ont un rôle précieux et sont une référence pour les enfants : elles les mettent « tout simplement » dans de bonnes conditions pour apprendre.

PRÉVENIR LES RISQUES DU MÉTIER

« Les ATSEM sont des membres à part entière de l'équipe éducative. C'est un métier que nous valorisons ici, à Aubervilliers », explique Huguette Mériquet, responsable du secteur des ATSEM de la Ville. Et cette valorisation passe, entre autres, par la reconnaissance de la pénibilité du travail. « Nos collègues sont des personnes qui ont entre vingt-cinq et trente ans d'expérience, ce qui est un réel atout, mais la nature même de leur travail fait que nous devons travailler beaucoup sur les gestes et les postures car certaines ont de gros problèmes de

dos ou de canal carpien », ajoute le responsable du secteur des ATSEM. « Il est également indispensable de former les nouvelles qui arrivent aux bonnes postures », précise-t-elle. Toutes, ou presque, ont déjà suivi des formations pour prévenir ces risques. La Municipalité a également investi dans l'achat d'un matériel ergonomique qui sera testé au sein de l'école Jean-Jacques Rousseau. Du côté des parents comme des enseignant-e-s de maternelle, tout le monde reconnaît l'importance des ATSEM et leurs nombreuses qualités. L'amour des enfants, indéniablement, le sens de l'écoute et de l'organisation, celui de la pédagogie, la patience, la polyvalence, l'attention et... la discrétion. En effet, les ATSEM sont tenues par le secret professionnel et ne doivent pas communiquer des informations concernant les enfants, les parents et le corps professionnel. C'est dire si on peut leur faire confiance. ● CÉLINE RAUX-SAMAAN

Tout le monde reconnaît leur importance et leurs nombreuses qualités.

TÉMOIGNAGES



Asmaa Jabar, 48 ans
COORDINATRICE ATSEM
À VANDANA SHIVA

« Avant 1992, nous étions des "dames de service", ce qui explique peut-être qu'il y ait une très grande majorité de femmes dans ce métier. Nous nous occupions alors de l'entretien, mais pas uniquement... Le métier a été revalorisé et nous sommes devenues ce que des ATSEM. Pour accéder à ce métier, il faut un CAP Petite enfance et ensuite passer un concours. Nous sommes six ATSEM à Vandana-Shiva et nous aimons toutes, bien évidemment, nous occuper des enfants ! Nos tâches sont nombreuses et variées, cela va de l'entretien de la classe à l'accompagnement des enfants lors de la pause méridienne, en passant par un véritable rôle d'assistantes auprès des enseignant-e-s. Nos journées ne comptent pas beaucoup de temps morts ! À Aubervilliers, nous sommes très sensibles aux formations. Celle de « Gestes et postures » est d'ailleurs obligatoire, il en va de notre santé. De mon côté, j'en ai suivi d'autres comme, par exemple, « Encadrement et animation d'une équipe » ou encore « Les enfants en situation de handicap ».



Nadia Phanvilay, 60 ans
COORDINATRICE ATSEM
À PIERRE-BROSSOLETTE

« Il faut beaucoup de patience pour faire ce métier et puis être sur l'affectif. N'oublions pas que nous nous occupons d'enfants qui ont 3-4 ans. À Aubervilliers, il y a pas mal de familles monoparentales, donc des familles qui peuvent rencontrer d'importantes difficultés financières. Certains enfants ne mangent pas toujours à leur faim et le déjeuner qu'ils prennent à la cantine est parfois le seul qu'ils auront de la journée, ou du moins un déjeuner équilibré. Nous restons extrêmement vigilantes à ce que les enfants puissent bien manger. Sinon, nous travaillons en étroite collaboration avec les enseignant-e-s et nous formons ici une très bonne équipe, cela est fondamental pour que les enfants se sentent bien et en sécurité. Je ne vous cache pas que notre travail est physiquement difficile, nous rencontrons principalement des problèmes de dos et de tendinites à cause des gestes répétitifs. Côté formations, j'ai suivi celle de « Gestes et postures », puis d'autres concernant le secourisme, la sécurité au travail, les produits d'entretien, les aliments... »

Les maîtres-nageurs sauveteurs, des anges-gardiens des points de baignade qui mettent leur expertise aux services de tou-te-s.

Nager sans souci



Une équipe motivée, des baies vitrées, un espace extérieur... font de la piscine municipale un lieu très agréable.

LOISIR Les MNS du centre nautique mettent tout en œuvre pour faire participer les Albertvilliersiens, dès l'âge de 6 mois aux plaisirs des activités aquatiques.

C'est en 1969 que fut inaugurée la piscine Marlène-Peratou. La première d'Aubervilliers, située rue Édouard Poisson. Après une fermeture pour des travaux de rénovation en 2014, entrepris avec le concours de la Mairie, le centre nautique rouvre en 2016 avec une structure revalorisée. Mais l'effort de la municipalité ne s'est pas arrêté à la seule mise aux normes des infrastructures. En effet, la volonté politique ne s'est jamais démentie pour améliorer et offrir le meilleur service possible. Car un complexe nautique de cette envergure exige une attention constante. Comme aime à le préciser Rachid Baali, le directeur du centre nautique, « le bon fonctionnement d'une piscine implique une planification, une gestion et une organisation. Il est assumé par les

chef-fe-s de bassins qui coordonnent et mettent en œuvre sur le plan technique, pédagogique et éducatif les activités aquatiques. Ils et elles assurent la sécurité des différents publics, la gestion du fonctionnement des bassins et de l'équipe. Ils et elles participent également aux fonctions d'adjoint-e-s de la direction de l'établissement. »

PERMETTRE À CHACUN-E DE SE SENTIR À L'AISE DANS L'EAU

Les MNS recruté-e-s par la Mairie ont pour mission la surveillance des bassins, la sécurité des usagers et prodigent les premiers soins d'urgence avant l'arrivée des secours. Ils sont titulaires du BEESAN (Brevet d'État d'éducateur sportif activité natation) ou du BPJEPS AAN (Brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et des sports) ou tout autre diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur.

La mission des MNS consiste cependant dans un accompagnement qui encadre différentes pratiques nautiques. Dès l'âge

de 6 mois jusqu'aux seniors qui pourraient le souhaiter, ils participent et contribuent à permettre à n'importe quel habitant-e de se sentir à l'aise dans l'eau. Les MNS veillent à respecter les plannings et les séances concernant la natation scolaire, dès la classe de CM1 jusqu'au lycée. Tout s'organise en amont, en étroite relation avec la conseillère pédagogique de chaque établissement concerné. Les MNS encadrent également le dispositif « Je nage, donc je suis » qui est une action organisée par la Mairie pour les

« BÉBÉ DANS L'EAU »

Cette activité invite à la découverte et à l'adaptation en famille du milieu aquatique. La durée des séances peut varier en fonction de l'âge du bébé ou de l'enfant. La température de l'eau oscille entre 30 °C et 32 °C. De 6 mois à 10 ans, l'accent est mis sur un dispositif convivial voire familial afin que l'enfant évite une phobie aquatique.

De 6 mois à moins de 3 ans, le samedi de 8h45 à 9h30.

L'équipe d'éducateurs sportifs se compose de 9 maîtres-nageurs-sauveteurs et de 2 chef-fe-s de bassin.

L'équipement du centre nautique municipal
1 bassin d'apprentissage (25x10 m)
1 bassin de compétition (25x15 m)
1 bassin de plongée
3 plongeurs
1 solarium

SPORT SUR ORDONNANCE

Munis d'une ordonnance, les patient-e-s éligibles ont la possibilité de prendre contact avec le centre nautique. Dans le cadre d'une recommandation précisant la prescription d'une activité aquatique, les MNS accompagnent, au cours de séances d'aquagym d'une durée de 45 minutes, aussi bien les personnes souffrantes de certaines pathologies que des handicapé-e-s.

Chaque mercredi à 12h15

enfants de la ville en partenariat avec les services départementaux. Ce stage permet aux élèves de se perfectionner en dehors du temps scolaire. Sur le plan de la sécurité, lorsqu'un voire deux maîtres-nageurs accompagnent dans l'eau, soit des enfants soit des adultes, un autre reste systématiquement en dehors de l'eau pour superviser et surtout surveiller. Mais la surveillance se fait aussi en amont et parfois tourne au cocasse, comme l'illustre cette anecdote racontée entre deux rires par la cheffe de bassin Laure Delépine : « Je me suis retrouvée, un jour, face à un enfant qui en sortant des vestiaires ne cessait d'une main de tripoter son nez et de l'autre tenait un drôle d'objet. Quand je me suis approchée de lui pour m'assurer que tout allait bien, il m'a expliqué, navré, qu'il n'arrivait pas à mettre son pince-nez. Et pour cause ! Il tenait dans sa main droite, une pince à linge ! » On rit aussi à la piscine d'Aubervilliers. »

OSCAR LAX

Pour tous contacts : tél: 01 48 33 14 32
Email : centre-nautique@mairie-aubervilliers.fr

Le photographe Marc Pataut mis à l'honneur

EXPO Le photographe originaire d'Aubervilliers est mis à l'honneur de juin à septembre au musée du Jeu de Paume à Paris et au Fort d'Aubervilliers, avec deux expositions.

Qui est Marc Pataut et pourquoi un tel engouement qui incite à noter sur son agenda une date de vernissage qui lui est dédié ? Né en 1952, diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris, l'artiste photographe est Albertivillarien. Il vit et travaille dans et avec notre ville. En 1990, il contribue à fonder l'association Ne pas plier afin de « proposer des formes plastiques et sociales qui s'impliquent dans les luttes essentielles ». Ses photographies sont imprégnées de la question sociale saisissant tout simplement la vie, les vies des exclu·e·s de la consommation de masse, leurs visages, leurs lieux, leurs trajectoires individuelles. Elles vont cependant à l'encontre des approches compassionnelles faciles en se refusant à toute esthétisation de la précarité. Ses clichés sont d'emblée des réquisitoires implacables contre d'insupportables conditions de vie. Leur finalité ne s'arrête pas à la simple dénonciation. Sa volonté manifeste est d'appeler tout·e·s citoyen·ne·s à l'éducation populaire dans une perspective d'émancipation individuelle et collective. Marc Pataut éprouve avant tout le besoin, plus, le désir de « créer une forme de communauté ». Les images qu'il saisit avec sa caméra en disent long sur son rapport à notre cité.

Aubervilliers est une arène de choix, un lieu de mémoire tant son histoire s'avère être un creuset de luttes sociales. L'industrialisation à marche forcée au XIX^e siècle, et les vagues successives

d'immigrations de tous les coins du monde ont fait de cette ville, où la culture tient une grande place, un lieu unique y compris pour un photographe à la fibre sociale comme Marc Pataut. Peu à peu, toutefois, l'exploration de la souffrance, l'exaltation de la révolte contre les injustices et l'arrogance des puissant·e·s ne lui ont plus suffi. Il lui fallait aller plus loin dans la recherche de l'être humain.

UNE ŒUVRE « HUMAINE »

C'est ainsi que, progressivement, son œuvre s'est façonnée autour des dialogues, des relations intenses nouées en 2008 avec Fred, Marie-Jo, et Sylvie. Trois femmes de Douchy-les-Mines, ville plongée dans le bassin minier du Nord, qui s'associeront et partageront sa démarche et sa création artistique : « *L'artiste et les trois femmes visitent le musée Matisse. Averties du rapport étroit que Matisse entretenait avec ce modèle, elles comprennent leur imbrication dans le projet artistique de Marc Pataut. Se prêtent à la prise de vue... devient des modèles. Le portrait définit ici une relation, il implique une forme d'immersion dans une vie commune qui donne lieu à des échanges. L'une d'entre elles propose à Marc de poursuivre le portrait...* », narre Pia Viewing, commissaire d'exposition photo au musée du Jeu de Paume. Cette coopération avec les trois femmes sera figée dans l'exposition de portraits de 2012 qui porte bien son nom : « Humaine », sorte de paradigme abouti de l'œuvre de l'artiste. ● MAX KOSKAS

» Exposition au Jeu de Paume à Paris et au Fort d'Aubervilliers du 18 juin au 22 septembre 2019.



Marc Pataut dans son atelier à Aubervilliers, où il accumule, au fil des ans, son travail au long cours auprès des populations.

À votre agenda

CINÉMA

» **Cinéma Le Studio**
2, rue Edouard Poisson
www.lestudio-aubervilliers.fr –
Tél. : 09.61.21.68.25

DU 17 AU 23 AVRIL

Tito et les oiseaux (VF), Jeune Public » Séance avec animation le mer. 17 avril à 14h30. Séances classiques dim. 21 avril à 16h30, lun. 22 avril à 14h30 et mar. 23 avril à 14h30.

Le Cochon, le Renard et le moulin Jeune public » Séance avec animation le mer. 17 avril à 10h30. Séances classiques lun. 22 avril à 16h, mar. 23 avril à 10h30.

Peau de colle / Les Souliers de l'aïd (VOSTF), Jeune Public » Courts métrages tunisiens dans le cadre du festival *Panorama des cinémas du maghreb et du Moyen-Orient (PCMMO)*, Séance sam. 20 avril à 16h.

La Pêche et l'Olive (VOSTF) » Ciné-rencontre dans le cadre du festival *PCMMO*. Séance ven. 19 avril à 18h.

3 000 Nuits (VOSTF) » Précédé d'une évocation de la mémoire de Jack Lalite. Dans le cadre du festival *PCMMO*. Séance ven. 19 avril à 20h.

Automne tunisien (VOSTF) » Précédé d'un débat sur l'évolution du processus démocratique tunisien. Dans le cadre du festival *PCMMO*. Séance sam. 20 avril à 14h.

Demain dès l'aube (VOSTF) » Ciné-rencontre dans le cadre du festival *PCMMO*. Séance sam. 20 avril à 18h.

Zaïneb n'aime pas la neige (VOSTF) » Suivi du concert de clôture du festival *PCMMO*. Séance sam. 20 avril à 20h.

Synonymes » Séances mer. 17 avril à 16h, dim. 21 avril à 18h, lun. 22 avril à 19h.

J'veux du soleil » Séances mer. 17 avril à 18h15, ven. 19 avril à 16h30, dim. 21 avril à 20h15.

La Lutte des Classes » Séances mer. 17 avril à 19h45, dim. 21 avril à 14h30, lun. 22 avril à 17h, mar. 23 avril à 16h.

Mon Incroyable 93 » Séance mar. 23 avril à 18h.

DU 24 AVRIL AU 30 AVRIL

Le Cochon, le Renard et le moulin Jeune public » Séances avec animation mer. 24 avril à 14h15, ven. 26 avril à 10h30. Séance avec goûter jeu. 25 avril à 16h15.

Dumbo (VF), Jeune public » Séances mer. 24 avril à 15h30, jeu. 25 avril à 14h15, ven. 26 avril à 14h15, sam. 27 avril à 14h, dim. 28 avril à 16h15, lun. 29 avril à 14h, mar. 30 avril à 16h15.

La Grande Aventure Lego 2 (VF) Jeune public » Séances jeu. 25 avril à 10h30, mar. 30 avril à 14h15.

Viswasam (VOSTF) » Ciné-Kollywood, avec goûter

de glaces indiennes.

Séance sam. 27 avril à 16h.

La Miséricorde de la Jungle » Ciné-rencontre le sam. 27 avril à 19h. Séances classiques ven. 26 avril à 16h30, lun. 29 avril à 16h30, mar. 30 avril à 18h15.

Us (VOSTF) » Séances mer. 24 avril à 20h, ven. 26 avril à 18h15, dim. 28 avril à 18h30.

Sunset (VOSTF) » Séances mer. 24 avril à 17h30, dim. 28 avril à 20h30, lun. 29 avril à 16h.

Blanche comme neige » Séances jeu. 25 avril à 18h, ven. 26 avril à 20h30, dim. 28 avril à 14h15.

Mon Incroyable 93 » Séance dim. 28 avril à 11h.

MUSIQUE

18 AVRIL À 19 H

Orchestre Pizz et ensemble de contrebasses
Concert de l'orchestre à cordes Pizz dirigé par Bertrand Guilgaud et l'ensemble de contrebasses des classes de Jean-Christophe Deleforge et Louis Siracusa autour de *La Follia* de Vivaldi.

» **CRR 93**, 5, rue Edouard Poisson. Tout public. Entrée gratuite sur réservation. Informations et réservations auprès du CRR : 01.48.11.04.60 / reservations@crr93.fr

VISITE PATRIMONIALE

25 AVRIL DE 14 H 30 À 16 H 30

Visite de l'Institut national du patrimoine

Venez découvrir le département des restaurateurs de l'Institut national du patrimoine installé depuis 2015 à Aubervilliers, dans la manufacture des Allumettes, véritable fleuron du patrimoine industriel.

» Gratuit pour les Albertivillariens·e·s (places limitées). Informations et réservations auprès de la Direction des affaires culturelles : 01.48.34.35.37 / billetterie@mairie-aubervilliers.fr

RENCONTRE

18 AVRIL À 19 H

Les discussions de la Semeuse #2 – Reprendre la ville, ensemble

L'architecte et enseignant Christophe Laurens, nous amènera à déconstruire son métier à travers une pratique multiple et hybride. Il propose de réfléchir aux urbanités alternatives qui redonnent le pouvoir d'agir aux habitant·e·s.

» **Les Laboratoires d'Aubervilliers**, 41, rue Lécuyer. Gratuit sur réservation : a.leblanc@leslaboratoires.org

Les bénévoles de l'association animent les différents points de rencontre d'Aubervilliers trois fois par mois, depuis bientôt dix ans.



Prochains rendez-vous de Circul'livre

Le samedi 4 mai, à 10h, devant notre Mairie et le dimanche 5 mai, même heure, au marché Vivier-Quatre chemins

Contact Circul'livre

Salle de quartier, 25 rue du Moutier, 93300 Aubervilliers. 01.48.34.07.39 ou service démocratie locale et développement social des quartiers : 01.48.39.50.15

Le collectif d'Albertivillariens·e·s a pour objectif de favoriser les rencontres et le dialogue autour de la lecture.

Circul'livre, au service de la convivialité

ÉCHANGES Circul'livre propose de mettre gracieusement, plusieurs fois par mois, des livres en libre circulation afin de rassembler les habitant·e·s et ainsi créer les conditions d'échanges de lectures entre lecteur·rice·s passionné·e·s ou débutant·e·s...

Et si le livre était aussi, d'une certaine manière, le vecteur du vivre ensemble ? Tout commence à Paris, lors d'un conseil de quartier, dans le XII^e arrondissement, en 2004. « Nous voulions lancer une animation avec autant le souci de créer du lien entre les habitant·e·s que le souci d'une action culturelle autour du livre. Nous étions passionné·e·s par notre quartier et par le fait que les gens puissent se rencontrer grâce à un événement particulier. De cette ambition, est né Circul'livre », nous confie Manuel Errera, secrétaire de l'association qui verra le jour en 2007. Et Circul'livre va faire des émules, puisqu'un collectif

d'Albertivillariens·e·s va deux ans plus tard s'imprégner de l'esprit de cette initiative parisienne pour en faire profiter le lecteur·rice·s albertivillarien·e·s. En quoi consiste ce dispositif ? Il a pour objectif de créer du lien social entre les habitant·e·s au travers du partage de la lecture. Circul'livre consiste à mettre gracieusement des livres en libre circulation sur la voie publique en demandant simplement aux intéressés de les refaire circuler après lecture. En somme, pour notre collectif, il s'agit de les ouvrages ne dorment pas sur nos étagères mais qu'ils passent de mains en mains, qu'ils soient partagés, échangés et qu'ils suscitent, qu'ils amorcent la discussion, qu'ils engendrent l'échange.

LE PIVOT DES DISCUSSIONS

Et le succès est au rendez-vous comme nous l'affirment les représentant·e·s du collectif : « Depuis une dizaine d'années,

nous avons nos habitué·e·s. Il y a même des gens qui se déplacent de Paris et d'autres banlieues. Nos rendez-vous mensuels sont très attendus. Il n'y a pas à s'inscrire, chacune est parfaitement libre d'apporter ses ouvrages dans nos cinq points de collecte ou d'emprunter ce qu'il ou elle souhaite. » Tout se fait donc dans une grande convivialité. Et c'est le but de l'opération ! On échange autour du livre, il est en quelque sorte le pivot des discussions, leur axe.

Si la plupart des ouvrages sont des romans, des essais ou des biographies, les enfants et les adolescent·e·s ont aussi leur rayon. Il y a également des livres en langues étrangères. Personne n'est oublié, chacun·e peut trouver son bonheur. Et tout est parfaitement gratuit.

Le mal de nos villes, aujourd'hui, c'est que les habitant·e·s se sentent souvent seul·e·s. L'intérêt de cette initiative est de les rassembler, de leur donner un « prétexte » pour sympathiser. ● MAYA KACI

Sports



GYMNASTIQUE

Les 10 ans et déjà championnes !

La compétition départementale féminine de gymnastique par équipe pour les catégories Fédérales B s'est déroulée à Noisy le Grand les 30 et 31 mars 2019. Lors de ces rencontres, le Club municipal gymnastique, chez les 10-13 ans, a fini par se hisser à la première place. Félicitations à toute l'équipe au complet qui est sur la photo : Emma, Lou Anne, Mahé, Lina et Salma. L'équipe des 10 ans et plus termine également à la 1^{re} marche du podium avec Joti, Inès, Chiara, Hariata et Ranine. Toutes ont comme entraîneuse Nathalie Lourenco. Il est à noter que l'équipe entraînée par Achouak Rabia termine la compétition à la 3^e place dans la catégorie 10-15 ans avec Fantine, Léa, Ana Silvana, Rime et Lydia. Bravo aussi aux entraîneurs et merci aux supporters venus nombreux.



TENNIS DE TABLE

Venez découvrir le ping-pong

Le club municipal d'Aubervilliers offre la cotisation d'avril à juin 2019 pour toutes celles et tous ceux qui veulent découvrir l'activité. Il est indispensable de venir à l'heure et en tenue sportive. Nous prêtons les raquettes. Pour les enfants et les adolescent·e·s, tous les cours sont encadrés. Un panel de compétitions est proposé en fonction des âges et des niveaux, à partir de 8 ans (il faut avoir les bras au niveau de la table). Pour les adultes, le club propose plusieurs possibilités qui relèvent soit des loisirs soit de la compétition. Deux équipes seniors sans limite d'âge jouent le vendredi soir. Si vous aimez vous déplacer partout en France et rencontrer des pongistes d'autres régions dans des ambiances très conviviales, vous êtes les bienvenus·e·s.

» Entraînements à la salle Manouchian. Enfants : les mardis et jeudis de 18h à 20h, Adultes : les mardis et jeudis de 20h à 22h. Pur tout renseignement : saddek.benyahia@mairie-aubervilliers.fr

VIE DE QUARTIER

» Service de la démocratie participative et du développement local. 120 bis, rue Henri Barbusse. Tél. : 01.48.39.5.15.
Email : vie-quartiers@mairie-aubervilliers.fr

PERMANENCES D'INFORMATIONS

Les chargé-e-s de mission et les agent-e-s de proximité vous accueillent afin de vous informer des projets, des événements et prendre en compte vos remarques concernant la vie de quartier.

- » Jeudi 18 Avril, de 14 h à 19 h.
À la salle de quartier Maladrerie.
Au 1, allée Henri Matisse
- » Jeudis 18 et 25 Avril, de 14 h à 19 h.
À la salle de quartier Cochenne.
Au 120, rue Hélène Cochenne.
- » Mardi 16 avril de 17 h à 18 h.
À la salle Sadi Carnot/Karman.
Au 111, rue André Karman
- » Mardi 23 avril, de 16 h 30 à 19 h.
À la salle de quartier du Centre-ville.
Au 25 Rue de Moutier
- » Mercredi 17 avril, de 17 h à 19 h.
À la salle de quartier des 4 Chemins.
Au 134, avenue de la République.

Actions de lien social :

Pot de printemps organisé par l'équipe de quartier Maladrerie/E.Dubois en direction de tou-te-s les habitant-e-s du secteur.
» Vendredi 26 avril, à partir de 17 h à la rotonde

Tournoi de football

Co-organisé par l'association LCC Avenir, L'OMJA, L'Escale santé, et le service de la démocratie locale.
» Jeudi 25 avril 2019, de 9 h à 18 h
au stade Auguste-Delaune. Catégories 10-13 ans et 14-17 ans, 8 Joueurs, 2 remplaçants et 10 € par équipe.

Assembler !

Les allumeurs et Léa di Gregorio sont à la résidence Allende pour un atelier de la Villa Mais d'Ici.

» Mercredi 17 avril. À partir de 8 ans. Infos et réservations : contact@villamaisdici.org. Tél. : 01.41.57.00.89.

Manipuler !

#1 La doryphore est à l'OMJA Jacques Brel pour un atelier du mercredi de la Villa Mais d'Ici.
» Mercredi 24 avril. À partir de 10 ans. Infos et réservations : contact@villamaisdici.org. Tél. : 01.41.57.00.89.

Tournois de foot féminin au Five

» Jeudi 25 avril de 9 h à 17 h avec l'Omja James Mangé. Inscription 3€.

Tournois de handball

» Vendredi 26 avril de 9 h à 17 h au gymnase Manouchian, avec l'Omja James-Mangé.

MAISON POUR TOUS BERTY-ALBRECHT

» 44-46, rue Danielle Casanova.
Tél. : 01.48.11.10.85.
Email : centresocialnord@mairie-aubervilliers.fr

REPAS SOLIDAIRE

» Mardi 16 avril de 12 h à 14 h. 9 € le repas (aide aux financements des projets vacances des usager-ère-s)

LECTURE PARENTS-TOUT PETITS

» Mardi 16 avril de 9 h 30 à 10 h 30

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DES VACANCES

» Vendredi 12 avril de 16 h à 19 h. Inscription préalable à la Maison pour tous nécessaire. Attention, la Maison pour Tous sera fermée le lundi 22 avril et le mercredi 1^{er} mai.

AUBERVILLIERS S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Aubervilliers et d'autres communes volontaires participent à la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE) à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86, décidé par le vote du Conseil de la Métropole du Grand Paris le 12 novembre 2018. Vous serez invité-e à vous prononcer sur le projet du 1^{er} avril au 6 mai 2019 au travers d'une consultation citoyenne publique directement en mairie, ou en ligne (<https://zfe-planclimat-metropolegrandparis.jenparle.net>)

Château d'Écouen : visite guidée et atelier « C'est mon patrimoine »

» Mercredi 24 avril de 8 h 30 à 17 h 30 à partir de 8 ans (prévoir un pique-nique) – 2 €/famille sur inscription.

Fondation GoodPlanet : « En route vers la réduction des déchets »

» Vendredi 26 avril de 8 h 30 à 15 h à partir de 6 ans – 2 €/famille sur inscription

Stage de danse avec la compagnie Abel

» Du lundi 29 avril au vendredi 3 mai. 2€/famille pour les 2 séances – 15 places.

Fondation GoodPlanet : « Les bout'choux découvrent la biodiversité »

» Vendredi 3 mai de 12 h 30 à 16 h à partir de 6 ans – 2 €/famille sur inscription.

MAISON POUR TOUS HENRI-ROSER

» 38, rue Gaëtan Lamy. Tél. : 01.41.61.07.07.
Email : centre.rosier@mairie-aubervilliers.fr

ATELIER DE ZUMBA

» Tous les vendredis matin de 9 h à 10 h. 5 € par adulte et par trimestre.

CAFÉ DES PARENTS

« GRANDIR AVEC PLUSIEURS LANGUES » animé par l'association DULALA
» 18 avril de 9 h 30 à 11 h 30 – Gratuit sur inscription.

ATELIER CRÉATIF PARENTS-ENFANTS

» À partir de 4 ans Mercredi 17 avril de 1 h à 12 h

17 ENSEMBLE

Découverte de la fresque sur le 17 octobre 1961 avec les artistes /concepteurs, le long du canal, puis échanges et atelier de Street-art à la Maison pour Tous.

» 18 avril de 18 h à 20 h. Gratuit sur inscription.

THÉÂTRE FORUM « PARCOURS DE FEMMES. ÉGALITÉ À TRAVERS LES FRONTIÈRES »

Pièce créée et jouée par des habitantes de Bagnolet avec Synergies théâtre, à partir de leurs récits de vie.

» Gratuit sur inscription. 19 avril de 13 h 30 à 15 h 30.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS DES VACANCES

» Le mercredi 17 avril de 17 h à 19 h. Inscription préalable à la Maison pour tous nécessaire. Attention, la Maison pour Tous sera fermée le lundi 22 avril et le mercredi 1^{er} mai

Activités et sorties en famille pendant les vacances scolaires :

Jeux de société et construction
» Lundi 30 avril au vendredi 3 mai : atelier ludothèque 6/10 ans. Gratuit sur inscription.

La petite fabrique musicale

Exposition découverte sonore et musicale à la Philharmonie de Paris.

» Mardi 23 avril de 9 h 45 à 12 h 30 : (Parents/Enfants de 4 à 10 ans) : 2 €/famille + tickets de bus. Sur inscription, 20 places.

Atelier Cuisine « Mini Sandwichs »

» Mercredi 24 avril de 10 h à 12 h. (Parents/Enfants de 4 à 10 ans) : 2 €/famille. Sur inscription, 15 places.

Festival 1.9.3 Soleil

» Mercredi 24 avril de 13 h 30 à 15 h 15 : (Parents/Enfants de 4 à 10 ans) : gratuit. Sur inscription, 15 places.

Atelier Jonglage

» Jeudi 25 et vendredi 26 de 10 h à 12 h : (Parents/Enfants de 2 à 6 ans) : 2 €/famille. Sur inscription, 12 places.

Exposition TOUTANKHAMON

(Parc de la Villette)
» Vendredi 26 avril de 12 h à 16 h : (2€/adulte et 1 €/enfant + tickets de bus). Sur inscription, 28 places.

Balade et pique-nique au Parc de Sceaux

» Mardi 30 avril de 10 h à 16 h : 2 €/famille. Sur inscription. Prévoir pique-nique et ticket RER.

Fabrication de jeux d'optique et d'illusion (atelier DEMULTIPLI)

» Jeudi 2 et vendredi 3 mai de 14 h à 17 h. (Parents-enfants à partir de 6 ans) 2 €/famille pour les 2 séances, 15 places.

CREATION D'UN CHŒUR DE 300 PERSONNES

Pour un concert en mars 2020 à la Philharmonie de Paris. Vous aimez chanter ? Vous n'avez jamais chanté mais vous êtes tenté-e-s par l'aventure ?

» Atelier de découverte. Le samedi 25 mai après-midi. Renseignements auprès de la Maison pour tous.

LES NOUVELLES D'AUBER # 14
16 AVRIL 2019

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES
Urgences : 112
Pompiers : 18
Police-secours : 17
Samu : 15
Samu social : 115
Centre antipoison : 01.40.05.48.48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01.48.32.15.15
SOS Médecin : 01.47.07.77.77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24h/24)
Urgences hôpital La Roseraie : 01.48.39.42.62
Centre de santé municipal Docteur Pesquié : 01.48.11.21.90
SOS dentaire : 01.43.37.51.00
Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile)
Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public.
Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h - 17h15
Le samedi : 8h30 - 12h30
DÉCHETTERIE : 0.800.074.904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01.48.39.52.00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h /
Le samedi de 8h30 à 12h
Police municipale et stationnement : 01.48.39.51.44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119
Jeunes violence écoute : 0.800.202.223
Violences conjugales : 3919
Solidarité vieillesse : 0.810.600.209
Urgences vétérinaires : 0.892.68.99.33

PERMANENCES

» Madame la Maire **Mérim Derkaoui** reçoit tous les vendredis matin sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.48.39.51.98
» Le député européen **Patrick Le Hyaric** assure une permanence le samedi matin, sur rendez-vous.
Hôtel de Ville
Tél. : 01.49.22.72.18 ou 07.70.29.52.45
» Le député de la circonscription **Bastien Lachaud** assure une permanence le mercredi sur rendez-vous de 8h à 18h. Hôtel de Ville. Tél. : 07.86.01.50.86

Les élu-e-s de la majorité municipale
Les élu-e-s reçoivent sur rendez-vous :
– Un formulaire à remplir est disponible à l'accueil de la Mairie
– Contacter le secrétariat des élu-e-s au 01.48.39.50.01 ou 5002 ou 5082

LES NOUVELLES D'AUBER # 14
16 AVRIL 2019

Groupe des élus communistes, progressistes, écologistes et citoyens



PRÉSERVER L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

Inquiétude et colère sont les deux sentiments associés à l'annonce de la réforme Blanquer, l'édite pour une « école de la confiance »... L'État est déjà défaillant en terme d'éducation dans nos quartiers et plus généralement en Seine-Saint-Denis et l'égalité républicaine que nous ne cessons de revendiquer va encore être mise à mal avec cette réforme qui veut faire de nos enfants de bons petits moutons sans esprit critique. Cette loi prépare le terrain pour une école à deux vitesses de la maternelle à l'université. La réforme du bac telle qu'envisagée ainsi que le projet de fusion élémentaire-collège, pour ne citer que ces deux points, fait peur et il y a bien de quoi ! La Municipalité soutient bien évidemment la mobilisation des parents et des enseignant-e-s et s'engage même à leurs côtés pour défendre un véritable service public de l'éducation. Lorsqu'on prône l'égalité des chances il faut lier la parole aux actes. Cette réforme est donc à combattre mais il faut aller plus loin et continuer de revendiquer cette égalité républicaine afin que chaque élève ait les mêmes chances de réussite quelque soient ses origines sociales ou géographiques. Il sont l'avenir et ils doivent avoir toutes les cartes en main pour décider de leur et non le subir.

» **SOIZIG NEDELEC**
ADJOINTE À LA MAIRE

Parti radical de gauche et apparentés

Non parvenu

Groupe gauche communiste et apparentés



PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS DE 2020 À 2026

Après le vote du dernier budget municipal de la mandature, le mercredi 27 mars 2019, nous pouvons faire le bilan financier, depuis notre retour à la direction de la ville. Si, dans certains secteurs de notre action municipale, des critiques sont justifiées et doivent être rectifiées, voire changées dans l'intérêt des habitant-e-s, pour les finances de la Ville, le résultat est positif et même remarquable au regard des graves difficultés laissées par l'équipe précédente à dominante socialiste. Deux chiffres résumant leur gestion : +30% d'augmentation des impôts des habitant-e-s, plaçant notre ville en tête des 40 villes du 93 où les impôts sont les plus élevés. Et l'augmentation de l'endettement de plus de +70 000 000 €. Notre bilan aurait été parfait s'il n'y avait eu la petite augmentation du début de mandat. Notre groupe, fidèle à ses engagements, a voté tous les budgets sauf cette augmentation. Pour l'avenir (2020-2026) nous allons renouveler nos positions sur les finances avec l'inscription claire dans le programme municipal : « aucune augmentation d'impôts locaux de 2020 à 2026 ». Bien sûr, cela sera difficile, surtout face à la pression du gouvernement Macron au service des banques.

» **JEAN-JACQUES KARMAN**
ADJOINT À LA MAIRE

Ensemble

Non parvenu

Dynamique citoyenne

Non parvenu

Parti radical de gauche et apparentés

Groupe socialiste et républicain (opposition municipale)



POUR UNE DÉMOCRATIE PLUS PARTICIPATIVE

La crise des « Gilets jaunes » a révélé un malaise social, mais a eu aussi pour effet une prise de conscience de l'importance de savoir donner la parole aux habitant-e-s. Après, il s'agit de réussir à en faire quelque chose de concret derrière, sans quoi la déception et la frustration ne peuvent qu'être au rendez-vous. Localement, toutes les initiatives qui visent à réveiller Aubervilliers en allant dans le sens d'une plus grande écoute et d'une meilleure association des habitant-e-s sont les bienvenues, qu'elles se situent ou non dans le cadre du Grand débat national.

La mise en place lors de la mandature municipale précédente de dispositifs innovants comme le développement des conseils consultatifs citoyens (quartiers, jeunes, sages, résident-e-s étranger-ère-s, etc.), s'est inscrit dans cette logique inclusive. Mais beaucoup reste à faire à Aubervilliers, par exemple sur la question des budgets participatifs, où la ville n'est pas en avance. Alors, encourageons les initiatives émergentes pour plus de démocratie locale, en souhaitant qu'elles puissent permettre de construire sur la durée un projet mieux partagé avec les habitant-e-s d'Aubervilliers.

» **THÉRÈSE MBONDO**
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Engagés pour Aubervilliers (opposition municipale)



QUELS CRIT'AIR ?

Situation peu fréquente au dernier conseil municipal : le vote d'une délibération qui transcende les courants politiques. Il s'agit des délibérations 51 et 52 : l'avis de la Ville sur le projet d'un arrêté municipal de la Ville de Paris concernant la mise en place des zones à circulation restreinte qui concerne la presque totalité d'Aubervilliers. Ce qui entraîne l'interdiction pour les véhicules les plus anciens, et donc plus polluants, de circuler quand le dispositif grande pollution est déclaré. Ceux-là ont une vignette 4 ou 5.

Deux positions opposées : l'une défendant les propriétaires de véhicules anciens pour qui le remplacement est impossible malgré les aides de l'État. L'autre défendant le dispositif au regard des problèmes de santé touchant particulièrement les enfants. Les kinésithérapeutes sont actuellement débordé-e-s par les demandes concernant les plus jeunes ! Ce dernier choix fut majoritaire, voté par une partie de la majorité, amputée des groupes Ensemble et Dynamique citoyenne et voté également par notre groupe accompagné d'Évelyne Yonnet.

À noter : les deux conseillers Hakim Rachedi des Verts et Omar Ait-Bouali du PS ont voté le budget avec la majorité municipale.

» **DANIEL GARNIER ET RACHID ZAÏRI**
CONSEILLERS MUNICIPAUX

LR-MODEM (opposition municipale)



CIRCULATION RESTREINTE POUR UNE ZONE À FAIBLE ÉMISSION

Novembre 2018, le Grand Paris dont la Maire est élue, a voté la ZFE à partir du 1^{er} juillet 2019. Soit l'interdiction de circulation de tous les véhicules non classés et classés Crit'Air5 sur l'A86 du lundi au vendredi de 8 h à 20 h. Puis en 2021, interdiction des Crit'4, 2022 Crit'3, 2024 Crit'2. La Maire, pour des raisons écologiques et de santé publique, veut étendre cette obligation à tout Aubervilliers. Ce choix est tout à fait défendable mais pourquoi, depuis novembre, la majorité ne communique-t-elle pas sur cette décision malgré la municipalisation du journal de la ville dont la Maire est directrice de la publication.

Nous avons découvert cette décision unilatérale lors du conseil de Plaine commune du 19 février. Notre groupe Aubervilliers 2020 a alerté la population par une pétition à retourner à Aubervilliers2020@orange.fr. Nous demandons une concertation avec les habitant-e-s. La Maire, suite à notre mobilisation, soumet actuellement à la consultation des acteur-ric-e-s institutionnel-le-s puis bientôt la population. Nous sommes en avril. Il ne reste que 3 mois pour s'organiser ! Nous demandons une aide concrète, une information complète, pour les Albertvillarien-ne-s.

Des aides de l'État et de la région existent mais les Albertvillarien-ne-s sont mal informé-e-s ! Il ne faudra pas comme d'habitude se servir du « C'est la faute de Paris, de l'État, de l'Europe » !

» **DAMIEN BIDL**
CONSEILLER MUNICIPAL

Le groupe scolaire Jean-Macé est la plus ancienne école publique existant encore actuellement dans notre ville.

L'Alsace à Auber, histoire d'une école

IMMIGRATION En 1871, de nombreux Alsaciens-Lorrains viennent s'installer dans le quartier des Quatre-Chemins. Leur arrivée va justifier la fondation d'une école.

Avant la Révolution Française, l'enseignement dépendait des ordres religieux. À Aubervilliers, ce sont les oratoriens, surtout, qui dominaient. Cet enseignement était dispensé par des religieuses mais aussi par des maîtres laïques. La première institutrice, non dépendante de l'église si l'on peut dire, fut la citoyenne Thérèse Lecomte nommée le 15 Germinal An II, sous la Terreur. Elle eut pour charge d'instruire les jeunes citoyens de la commune « dans les vrais principes de la Révolution, et du républicanisme ». Sa salle de classe devait se trouver, probablement, dans la mairie. C'est en 1839 que fut posée la première pierre d'une école de ville à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la partie du centre de santé qui donne sur la rue Achille Domart.

AGRANDISSEMENTS

La plus ancienne école publique qui existe encore à ce jour est le groupe Jean Macé, construit en 1876. L'école de filles, devenue l'école mixte Condorcet, fut quant à elle achevée en 1877. À partir de 1850, à l'endroit même où il n'y avait que des champs, des usines s'installent le long du canal et route de Flandre. Certains propriétaires terriens comprennent qu'il est plus lucratif de construire des habitations afin de les louer aux ouvriers plutôt que de continuer à cultiver la terre. C'est ainsi que dans les années 1860, la cité Demars voit le jour. D'autres immeubles se construisent dans le quartier et, bientôt, il faudra une école ici même, tant on est loin du centre. En mai 1873, on décide d'en construire une au Quatre-Chemins. Le groupe scolaire sera d'abord composé de deux préaux séparés par la loge du gardien et le logement du directeur : cette façade que l'on retrouve rue Henri Barbusse est intacte. Cinq classes s'alignaient perpendiculairement dans chaque école, rejoignant la rue des Postes sur laquelle s'ouvrait l'école

» La façade sévère mais soignée du groupe scolaire Jean-Macé, rue Henri Barbusse (ancienne rue du Vivier), au début du xx^e siècle.



maternelle avec quatre classes. Le préau de cette dernière était l'actuel réfectoire de l'école Condorcet. Très vite, devant l'afflux d'élèves, on se retrouve à l'étroit et, en 1884, décision est prise de surélever les angles. Ceci permettra de disposer de quatre classes supplémentaires en étage. Faut-il rappeler qu'en 1885, les enfants sont, en moyenne, plus de 64 par classe ? Voici la raison pour laquelle, en 1895, il s'agit de proposer la surélévation générale de l'école : on relie les tours d'angle pour permettre la création de trois nouvelles classes dans chaque école. La maternelle sera surélevée pour donner deux autres classes à l'école de garçons et le groupe prendra son aspect extérieur définitif au début du xx^e siècle.

TERRE DE REFUGE

C'est l'immigration, à partir de 1871, qui permet d'expliquer le nombre croissant d'enfants fréquentant le groupe scolaire de la rue Henri Barbusse. En effet, le 8 octobre 1870, Bismarck, chancelier du Reich,

Le groupe prendra son aspect extérieur définitif au début du xx^e siècle

fait placarder sur les murs de la capitale alsacienne occupée par les troupes prussiennes : « À partir d'aujourd'hui, Strasbourg sera et restera une ville allemande. » L'Alsace, dès lors, est annexée. La Lorraine connaîtra bientôt le même sort. Pour 250 000 Alsaciens et Lorrains, qui refusent que leurs enfants n'apprennent plus le français à l'école, c'est l'exil. Ils franchissent la nouvelle frontière de la ligne bleue des Vosges et viennent travailler en région parisienne où les nouvelles usines implantées réclament toujours plus de mains d'œuvre. Ce sont aussi des entreprises qui s'exportent : ainsi Aubervilliers accueillera en 1871 la verrerie Saint-Gobain de Colmar qui s'installe rue du Landy. Les Quatre-Chemins

vont devenir l'un des îlots de peuplement des réfugiés de l'Est. Comme toute minorité exilée, cette communauté est solidaire. Ces réfugiés sont des catholiques fervents. La direction des filatures de coton Cartier-Bresson, entreprise venue d'Alsace et installée aux Quatre-Chemins depuis le Second Empire, mit en pratique un véritable catholicisme social : elle assurait le logement à leurs ouvriers. En 1873, le comité de patronage catholique dirigé par les Cartier-Bresson, ouvre une école affectée aux émigrantes alsaciennes. Trois ans plus tard, ils bâtirent à leurs frais, deux écoles, l'une pour les filles, l'autre pour les garçons, que par ailleurs ils ne manquaient pas de faire travailler jusqu'à douze heures par jour dans les filatures. Ce nouveau groupe scolaire, situé rue du Vivier (rue Henri Barbusse depuis 1945), prit le nom, en 1905, de Jean Macé, fondateur de la ligue de l'enseignement, véritable bastion de la République, qui était lui-même un émigré... Alsacien. ● MAYA KACI